DLP 19-8-61 094510

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
12 N.F.

N° 11, 4° supplément

Montpellier, le 17 Août 1961.

NOTE n° 13

EUDEMIS

L'apparition du vol de papillons de troisième génération d'Eudémis s'est poursuivie dans les Corbières à St Laurent-de-la-Cabrerisse, ainsi que dans l'Hérault à l'Est de Montpellier.

Le traitement préventif (D.D.T., Roténone.) concernant les jeunes chenilles est à exécuter immédiatement.

On retardera de quelques jours l'application de produits à base d'esters phosphoriques.

Il est interdit de traiter pendant les deux semaines précédant la récolte.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles

G. BERNON.

P 398

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon Le Directeur Gérant : BOUYX.